



AVIS DE VACANCE DE POSTE **dans les établissements hospitaliers** **de la Nouvelle-Calédonie**

N° 0215-0460-D du 24/01/2015

LOCALISATION DU POSTE	DESIGNATION DU POSTE
Collectivité : Centre hospitalier territorial (CHT) Gaston Bourret Service : Département d'actions médico-sociales précoxes (DAMP) Site : Hôpital de Nouméa - Dumbéa	Intitulé du poste : Praticien hospitalier Corps : Praticien des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie Critère des candidatures : 1/14 (2015) Poste à pourvoir : Dans les meilleurs délais
RECRUTEMENT PAR VOIE STATUTAIRE (intégration ou détachement) Pour ce poste, les candidats devront remplir les conditions prévues par la délibération n° 1080CP du 26 mars 2004 portant statut des praticiens des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie. PROFIL Diplôme et diplômes hospitaliers requis - Titulaire d'un diplôme en médecine - Titulaire d'un DES de médecine ou de pédiatrie ou de médecine générale mais avec une expérience dans le domaine du handicap de l'enfant type (DAMP) Expériences et compétences professionnelles souhaitées - Compétences en handicap pédiatrique - Expérience dans la prise en charge de l'enfant présentant un handicap - Expérience d'animation d'un centre d'actions médico-sociales précoces (DAMP) - Intérêt pour la santé publique, sens du travail en équipe et disponibilité FONCTIONS ET MISSIONS ESSENTIELLES Ce poste de praticien hospitalier à temps plein concerne la coordination du DAMP, structure développant des missions de dépistage et de suivi des handicaps des enfants de 0 à 6 ans, impliquant des missions des CEMAP multidisciplinaires. Une mission de prise en charge des enfants pourra lui être confiée en fonction des futures orientations choisies par le comité de gestion et des moyens qui seront alloués à la structure. Les missions du praticien sont les suivantes : - Coordination de l'activité du DAMP - Possibilité de participation à la continuité du service de pédiatrie et à la permanence des soins (garde et soins) - Collaborer aux diverses initiatives et aux missions dévolues par le service au sein des autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie, en particulier au sein du centre hospitalier du Nord	